

# Vie Municipale

## Projets 2024

### Salle Multi-Activités au Stade

Enfin, les premiers coups de pelle ce mois de Mars !

Au niveau administratif, le permis obtenu, les avis favorables des services de l'Etat, du Sivom de Doyet, nous ont permis de débiter seulement cette année.

Au niveau financement, nous avons obtenu 480 000 € sur un projet à 630 000 € HT, subventionné par le Conseil départemental (180000), l'Etat (200000) et la Région (100000).

Notre salle d'activités, MULTIPLES, est très attendue par les associations et les écoles.

Une année de travaux permettra son ouverture en début d'année 2025.

L'ancienne cabane du Foot sera détruite

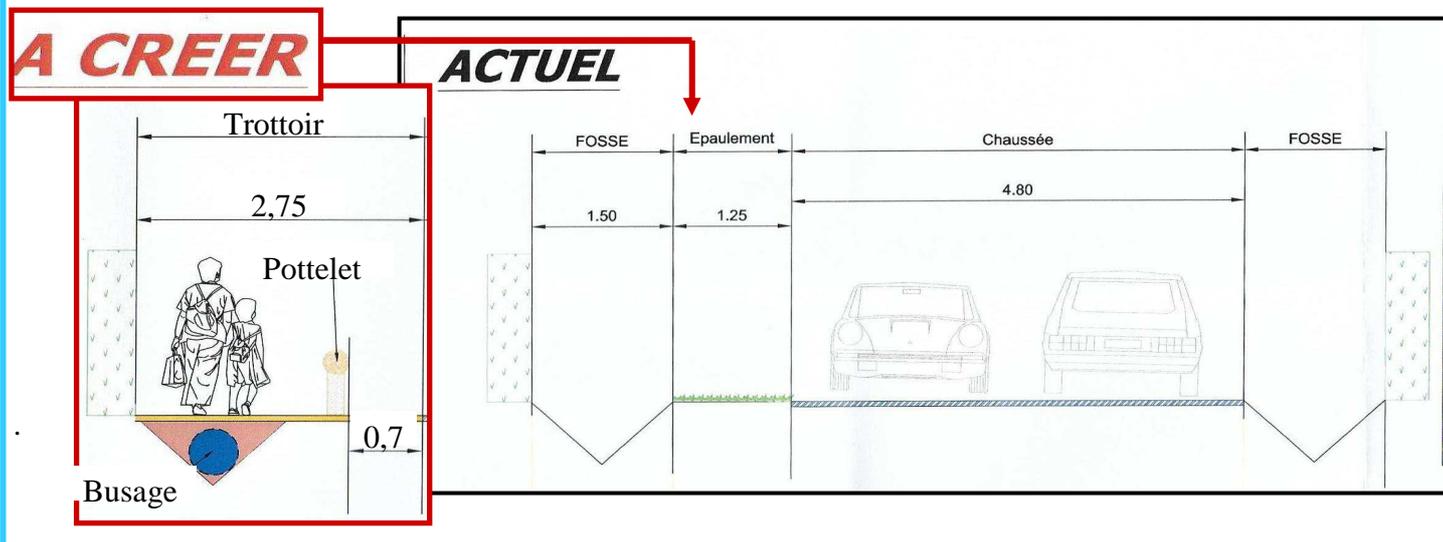
Les vestiaires, quant à eux serviront de bâtiment de stockage.

Les artisans retenus :

GROS ŒUVRE VRD	SARL VIEIRA DAVID
CHARPENTE	LAZARO
ETANCHEITE	LAZARO
MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	METALUVER
MENUISERIE INTERIEURE BOIS	MENUISERIE BOUGEROL
PLATRERIE PEINTURE	PALLIOT JEROME
CARRELAGE FAÏENCE	ZANELLI
CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	RDB ENERGIE
ELECTRICITE COURANTS FORTS, COURANTS FAIBLES	SARL HOLDING DU PAR

### Cheminement sécurisé Bourg—Stade

Dans le cadre de ces travaux, il nous a paru indispensable de créer un accès direct au stade par un cheminement sécurisé, ces travaux seront mis en œuvre cette année également.



# Vie Municipale

## Projets 2024

### Mobilier Ecoles / Réfection Sols :

Le mobilier scolaire (tables, chaises, armoires) des deux classes et de la salle à côté de la classe du Bas va être entièrement changé aux vacances d'avril.

Mme Auvity a déposé un dossier de financement auprès du Conseil National de la Refondation et s'est vue octroyée la somme de 12 000€. Le montant total du mobilier s'élevant à 15 500€ TTC, la municipalité de Verneix prendra en charge la différence.



Ce changement de mobilier a engendré des travaux :

- pour l'école du Haut, **peinture de la classe et réfection de la pièce des sanitaires** (1 600 €), **le sol sera changé aux vacances d'avril** (3 050 €), **toiture du garage et du local de rangement pour la classe** (11 200 €), **menuiseries** (6 060 €).
- pour la classe du Bas et de la salle à côté, le **très beau parquet d'époque va être vitrifié** aux vacances d'avril également (3 200 €).

### Voirie

Des travaux de voirie seront réalisés :

- CHEMIN DE SAVIGNY PLACE DES FRENES - 250 ml x 3 ml
- SAVIGNY PLACE DES FRENES
- CHEMIN DE LA GOUTTE AU CLOS - 300 ml x 2.80 ml
- CHEMIN DE LA CHATRE - 532 ml + 228 ml = 760 ml x 3 ml

### Mise aux normes de l'adressage

Désormais, l'adressage est obligatoire pour toutes les communes. L'article de la loi 3DS du 21 février 2022 stipule que contrairement auparavant, toutes les communes de moins de 2000 habitants sont soumises à un devoir d'adressage, la date limite étant fixée au 30 juin 2024.

L'adressage est l'action de nommer précisément chaque voie communale et d'indiquer un numéro à chaque habitation ou site.

La commune doit fournir une base adresse locale (BAL) versée dans la base adresse nationale (BAN) sur le portail national [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)

La base adresse locale recense les adresses certifiées par la commune qui permettent ainsi une localisation précise des différents habitants de la commune.

Une dénomination correcte est un point essentiel pour :

- Une rapidité d'intervention des divers services de secours ;
- L'optimisation de la livraison du courrier et des colis ;
- Une efficacité des divers services à domicile (aide à la personne, service de ramassage des déchets,...) ;
- Un meilleur repérage sur les GPS ou Smartphone pour se déplacer facilement ;
- Une gestion des listes électorales et du recensement facilitée ;
- Le bon déploiement de la fibre.

La commune de Verneix a un système d'adressage depuis de nombreuses années, mais il convient de corriger les imprécisions, les éventuelles incohérences, les failles, les manques...

Cette étude est menée avec l'assistance d'un maître d'œuvre de la Poste, spécialiste de cette analyse pour les communes.

Nous nous attacherons à respecter au plus près l'existant, mais dans certains cas un changement d'adresse sera inévitable pour respecter les normes d'adressage.

Vous serez personnellement informés des changements éventuels.